Bulletin municipal n° 26

Varennes sur Morge

VARENNES SUR MORGE

VARENNES HIER :

Le mot du Maire :

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je veux commencer ce bulletin avec un hommage à Mr Jean- Mathieu Michel, Maire de Signes (Var), mort dans l'accomplissement de son mandat, en voulant simplement faire respecter la loi. L'élu a été renversé par une camionnette qui venait de déposer illégalement des gravats sur un chemin privé de sa commune. Une pensée pour sa famille et son équipe municipale.

Une année difficile marquée par la sécheresse qui a affecté notre région, pas ou peu d'arrosage autorisé, si l'on veut garder un village fleuri et accueillant, la municipalité doit réfléchir à des plantations adaptées à la chaleur pour éviter trop d'arrosage. Une recherche de captage d'eau a été réalisée et un puits pourrait être creusé, une solution qui pourrait profiter à la commune mais aussi aux habitants.

Les travaux d'aménagement de la R. D 211 dans la traversée du village sont terminés, des travaux longs mais une sécurité accrue pour le piéton, le but est que les véhicules traversent notre village à une allure modérée. Je remercie tous les riverains qui ont subi les désagréments du chantier, de leur patience et de leur compréhension.

La toiture de la salle des fêtes a été refaite dans sa totalité et le bâtiment est maintenant hors d'eau, d'autres petits travaux ont été réalisés pour améliorer votre quotidien.

Des chalands, du soleil, des promenades en calèche autour du village pour le vide grenier de septembre, une belle réussite. Merci aux associations participantes.

Voisins Vigilants et Solidaires, un site de partage entre les habitants et la Mairie qui peut par ce biais informer en temps et heures les Varennois d'événements ponctuels (météo, travaux etc-) N'hésitez pas à vous inscrire, c'est gratuit. https://www.voisinsvigilants.org

Une nouvelle association vient de se créer à Varennes « Varennes Culture », musique, lecture, cinéma, généalogie, des réunions thématiques avec animation.

2014 - 2020 le mandat se termine, six années de satisfactions, de difficultés, de désillusions, de partage, de solidarité, d'amitié. Une école de vie communautaire.

Je remercie tous ceux qui m'ont accompagnée, les membres du conseil municipal, du C.C.A.S, des commissions intra et extra communales, des associations, le personnel communal, les pompiers et tous les Varennois(es) qui par leur travail, leur implication, leurs dons de matériel ont aidé la commune.

Au nom des membres du Conseil Municipal, du C.C.A.S, du personnel communal, je vous présente nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année, que 2020 voit la réalisation de tous vos désirs.

Bien à vous

Annick Davayat

AGENDA :
2 février : concert des professeurs de l'école de musique d'Ennezat
15 mars : 1er tour élections municipales
22 mars : 2ème tour élections municipales
21 mars : foire primée du comice agricole d'Ennezat
8 mai : cérémonie au monument aux morts
17 mai : concert Piano à Riom

Dépôt légal : décembre 2019 Tirage : 200 exemplaires Imprimeur : J'Imprime 63800 Cournon-d'Auvergne
Directeur de la publication : Hervé LE CLANCHE Conception-réalisation : Mairie de Varennes sur Morge

Informations Communales

Etat civil :

Naissance : Léane FAYE, née le 10 décembre.

Mariage : Le 24 août Olivier MOREL et Aurélie RISPAL se sont unis, entourés de leurs familles et amis

Décès : Le 20 juin : Jacky TERRADE.

Le 1er septembre inhumation d'Odette REYNAUD.

Des Mouvements dans le village :

Le restaurant a changé de propriétaire le 1er octobre, Fred a remplacé Philippe Merle.

Quelques changements, une nouvelle appellation « Aux p'tits creux », une ouverture le samedi et des repas à thème.

Une garagiste s'est installée Rte de Maringues depuis quelques mois, bonne réussite à tous les deux.

De nouveaux habitants qui nous ont rejoints en 2019, le conseil municipal souhaite à tous la bienvenue et une bonne intégration au sein de la commune.

La Mairie est à leur disposition pour tout renseignement.

LIBRE SERVICE :

Il fonctionne bien, n'hésitez pas à donner vos livres en Mairie où nous « faisons tourner » les stocks régulièrement.

RECENSEMENT DE LA COMMUNE :

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier 2020 au 15 février 2020. Mme Séverine Lasteyras est mandatée par la commune pour effectuer ce recensement, je vous demande de lui réserver le meilleur accueil. (A.D)

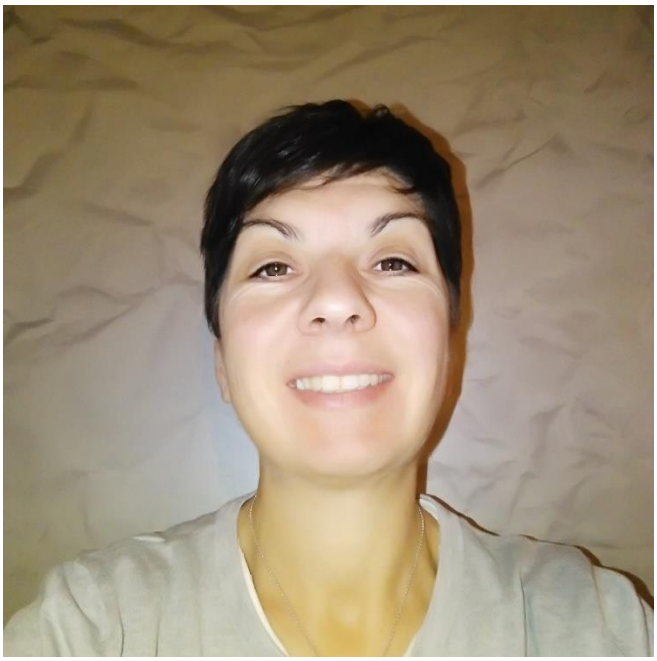

Comment ça marche ?

Avant la collecte :

Votre commune recrute les agents recenseurs.

L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser.
Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage. Pendant la collecte répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne.
Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Après la collecte :

Le maire de votre commune signe le récapitulatif de l'enquête.

Votre commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement.

L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme.

Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

ELECTIONS MUNICIPALES :

Les élections municipales auront lieu les 15 mars et 22 mars 2020.

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr

POSE DE SAPINS :

Des sapins « écologiques » ont été installés tout au long des rues du village. Je remercie tous ceux qui ont œuvré à la réalisation de ces sapins.

INCIVILITES ET VANDALISME

Toujours des dépôts de pneus, gravats, sacs poubelles et déchets de cantine dans les fossés, alors qu'il existe des solutions en déchetterie... dégradations continuelles des abribus, et autres mobiliers urbains...à quand une réelle prise de conscience qu'il s'agit de délinquance et non de faits anodins ?

Pour éviter les chargements intempestifs, nous avons dû faire réaliser une cage de protection des poubelles... ainsi les locataires de la salle des fêtes ne trouveront pas celles-ci pleines en arrivant !

Cimetière :

L'opération de récupération de tombes abandonnées, commencée en 2016, touche à sa fin. La phase définitive sera entamée dès Mars

2020. D'autres tombes visiblement abandonnées pourraient également faire l'objet d'une nouvelle opération.

ENVIRONNEMENT :

Comme prévu, les nouveaux arbres faisant le tour du cimetière ont été plantés cet automne.

Après les travaux de la RD 211, de nouveaux massifs ont été créés et seront aménagés cet hiver et au printemps. Les arbustes qui ont péri à cette occasion seront remplacés.

Trottoirs : la disparition des désherbants laisse place petit à petit à l'herbe et des fleurs en pied de mur des maisons. N'hésitez pas à mettre des vivaces devant chez vous !

Arbres morts : une nouvelle série sera abattue/élaguée début 2020. Les stères seront comme d'habitude répartis en fonction de la date d'inscription.

Jeux d'enfants. De nouveaux jeux ont été implantés en bord de Morge.

Nourrir les oiseaux en hiver :

une excellente initiative pour les aider à passer cette période difficile.
En effet, s'ils apportent beaucoup de vie, ces mois de grands froids sont souvent les plus difficiles pour eux et leur subsistance ne tient souvent qu'à peu de choses.
De plus, la présence des oiseaux en hiver égaye, anime et enchante nos jardins, dont la végétation est souvent ralentie.
C'est également un bon moyen de maintenir un bon écosystème au sein de son jardin.

Pourquoi les nourrir ?
L'hiver est une période de l'année où les aliments se font de plus en plus rares.
Que ce soient les insectes, vers, baies ou graines, ils ont plus durs à trouver et le gel rend aussi la recherche beaucoup plus délicate.
Apprenons à leur apporter le soin dont ils ont besoin pour qu'ils passent correctement l'hiver. Ne faisons pas n'importe quoi pour que notre aide ne devienne pas un handicap à leur survie.

Donnons-leur les graines, les graisses et les fruits indispensables à leur subsistance.
Quand nourrir les oiseaux en hiver ?
Il ne faut pas les nourrir tout au long de l'année car les oiseaux ont besoin de chercher eux-mêmes leur nourriture.
En créant une dépendance, cela viendrait à rompre le mécanisme de la chaîne alimentaire.
Il ne faut nourrir les oiseaux que lorsqu'ils en ont le plus besoin, en période de grands froids.
Lorsque vous commencez à les nourrir, attendez le retour d'une certaine douceur pour arrêter.
Les vrais besoins en hiver
Les oiseaux ont des besoins importants et notamment d'aliments riches en lipides.

Vous pouvez par exemple leur donner des graines, des fruits de saison que vous couperez en morceaux de grosse taille ou encore des fruits secs.
Voici une petite liste pour vous aider : beurre et margarine non salés, farine, pomme et poires, mélange de graines comme du blé, de l'avoine ou de l'orge, gras de viande, baies.
L'idéal étant de mélanger le tout avec du beurre ou de la margarine afin d'en faire comme une pâte molle que les oiseaux mangeront sans difficulté.
Installez-les soit en filet suspendu aux arbres ou posez-les dans votre cabane à oiseaux si vous en disposez une.
Jardineries :
Les mélanges que vous y trouverez sont de toute évidence particulièrement adaptés à nos amis les oiseaux.
Différentes graines sont mélangées à de la graisse dans un filet, cette présentation a le mérite de rendre la nourriture accessible aux oiseaux.
On trouve également des bâtons de nourriture, des pâtées et même des sachets d'insectes :
Toutes ces propositions aident à prolonger la bonne alimentation des oiseaux l'hiver.
Vous trouverez en jardinerie, ou en magasin spécialisé, un vaste choix de cabanes et nichoirs à oiseaux que vous pourrez :
- accrocher aux arbres, solidement attaché avec du fil.
- poser entre les branches mais maintenu pour les
- protéger du vent.

- planter sur un joli perchoir bien en vue de la fenêtre de votre cuisine ou de votre salle de séjour.
Votre cabane deviendra très vite un véritable poste d'observation pour petits et grands !
Pensez éventuellement à la fabriquer vous-même, les enfants sont très souvent les premiers intéressés à participer à une telle construction.
C'est aussi une bonne façon de les initier à la très belle vie de votre jardin.
De plus, ces petites cabanes aux couleurs les plus variées font partie de l'accueil de votre maison et elles ont en plus l'avantage d'offrir immédiatement un bon abri aux oiseaux, surtout en cas d'intempéries.
En participant à l'alimentation des oiseaux durant l'hiver, vous aidez ceux qui n'ont pas pu rejoindre un climat un peu plus doux, à lutter contre le froid. Ils vous le rendront en dégustant les insectes qui vous ennuient l'été prochain !

Vous favorisez aussi l'écosystème tout en créant dans votre jardin un véritable refuge plein de vie.

ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Si suite à la sécheresse de cet été, vous avez subi des dégradations sur votre habitation, vous adressez un courrier avec des photos en Mairie qui déposera auprès de services de l'état, une demande de classement en catastrophe naturelle.
Dans le même temps, vous signalez la dégradation à votre assurance.
Procédure d'indemnisation :
La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est déclarée par arrêté interministériel et peut ouvrir droit à la garantie des assurés si le lien de causalité entre les dommages constatés et le phénomène naturel est reconnu par l'assureur.

Ensuite vous disposez de 10 jours après publication de l'arrêté pour la déclaration à l'assurance.

BROCANTE :

Dimanche 15 septembre, le vide- grenier – brocante, organisé par la municipalité avec le concours d'associations Varennoises a eu lieu sous un soleil magnifique et attiré de nombreux chalands.

Des promenades gratuites en calèches autour du village ont animé la journée et ont été très prisées. Une belle réussite.

CLUB DES TILLEULS :

Rappel : Le Club des Tilleuls, est une association Loi 1901, affiliée à la Fédération Générations Mouvement/Aînés Ruraux du Puy de Dôme. Cette association, apolitique, non confessionnelle et d'aucune appartenance politique ou syndicale, a pour objet de réunir toutes personnes retraitées ou non de Varennes sur Morge, ou assimilées, qui le souhaitent, et de leur organiser des activités culturelles, sociales, sportives et conviviales, ainsi que de développer des activités et services à leurs avantages dans le cadre du « bien vieillir ».

L'Assemblée Générale du Club est organisée le samedi 25 Janvier 2020 à 14H30 à la Maison des Associations.
L'activité principale reste bien entendu les après-midi du jeudi, avec ses goûters, jeux divers et ambiance entre amis
En 2019, deux sorties ont été organisées

Le traditionnel repas « friture/cuisses de grenouilles », cette année à l'Auberge du Pont de Piory le 22 Juin

La visite du parc des bisons de Lozère le 19 Juin.

Après un repas paysan pris sur place, en route pour une aventure digne des colons américains ! Dans une calèche tirée par des chevaux, nous traversons les enclos où vivent ces géants américains et est-européens. Une expérience inédite où nous avions adultes et petits –presque- à portée de main...

Autres activités réalisées cet été :
Récupération de billets seniors pour la foire de Cournon en Septembre.

Repas au local du Club le 7 Septembre avec comme d'habitude les mets « maison » et la bonne humeur.
Participation au vide-grenier du 15 Septembre (tenue de la buvette avec Les Pêcheurs et Récréation). Le bénéfice a été partagé entre tous lors d'un apéritif organisé par la Mairie.

11 NOVEMBRE :

Lundi 11 novembre, la municipalité et les Varennois (es) se sont réunis autour du monument aux morts pour honorer tous les

soldats, ceux de 14 / 18 mais aussi tous les soldats morts pour leur patrie.

« C'était il y a un siècle.

Un an après la fin des combats de la Grande Guerre, le 11 novembre 1919 fut le premier de la paix retrouvée.

Depuis, inlassablement, les Français sont fidèles à cet anniversaire. En ce jour, dans les nécropoles, devant les monuments aux morts, sur les places de nos villes et de nos villages, toutes les générations unies et solidaires se rassemblent et se recueillent.

La Nation se souvient de ceux qui se sont battus pour elle entre 1914 et 1918. Elle n'oublie pas ses enfants tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident. Elle n'oublie pas le sang versé par des soldats venus d'Afrique, d'Asie, du Pacifique et d'Amérique. Elle salue toutes les nations alliées qui ont partagé le même combat. »

NOEL de L'ECOLE :

A l'invitation de l'association des parents d'élèves les Martres / Varennes sur Morge, un loup, un cerf, un éléphant, un bonhomme de neige et le Père Noël étaient à la salle des fêtes de Varennes vendredi, 13 décembre.

Ils ont accompagné le chanteur, le guitariste, le Père Noël et les enfants sur des chansons enfantines et de Noël.

La chorale de l'école a pris le relais et le Père Noël est venu distribuer les cadeaux aux enfants.

VITAL'LIMAGNE :

Cette année encore, l'association VITAL'LIMAGNE offre à tous et toutes des cours de gym à la salle des fêtes.
Les lundi soir, mardi soir, mercredi soir et jeudi matin, des personnes motivées de plus de 15 communes différentes se rassemblent pour se maintenir en grande forme.
Les varennois(es) représentent une bonne part de ces sportifs : plus de 22 personnes !

Les cours sont variés : abdos-fessiers, swissball, aérobic ou renforcement musculaire, chacun peut y trouver son bonheur.

D'autres activités ponctuelles sont également organisées : après-midi découverte de la danse, initiation au self-défense...

LIGUE CONTRE LE CANCER :

Dimanche, 25 août 2019, les bénévoles des communes de l'antenne d'Ennezat organisaient une randonnée pédestre et VTT.

118 vététistes et 154 marcheurs ont participé à cette matinée ensoleillée. Avec les dons et les frais d'inscription, la somme récoltée et versée au Comité de la Ligue contre le cancer est de 6 051€

Un pot préparé par les bénévoles à terminé cette belle matinée caritative. Merci aux Varennois(es) présents.

CCAS :

Le CCAS a convié le 7 décembre les Aînés de la commune à partager une après-midi festive dans la salle des fêtes dans laquelle se dressait un sapin et des décorations de Noël.
Madame le Maire a accueilli et remercié les convives par un mot toujours aussi chaleureux et sympathique.
Tout en papotant à qui mieux mieux, les convives ont apprécié le succulent repas préparé et servi par Fred, le nouveau restaurateur de la commune.

L'animation a été assurée par «Y d'la voix ». Pendant deux trop courtes heures les personnes présentes ont été transportées au music-hall. Tous ont applaudi des morceaux de jazz très connu, des chansons tout aussi connues. Le duo composé du père et de son fils ont permis à l'assistance de partir en Espagne ou en Amérique du Sud voire dans les îles de l'Océanie sans craindre le mal des voyages ! Merci aux artistes d'avoir fait découvrir à nos aînés des instruments de musique peu courants (saxophones baryton – le plus imposant, alto, soprano aussi appelé carotte !!!, guitare hawaïenne et ukulélé)
La nuit tombée mit fin à cette joyeuse après-midi.

VARENNES-CULTURE

L'Assemblée Générale Constitutive a eu lieu le 9/11/2019, la déclaration enregistrée en Sous-Préfecture de Riom le 2/12/2019.
Cette association « loi 1901 » a pour objet de promouvoir la culture sur le territoire de la commune de Varennes sur Morge, son siège social se trouve à la Mairie.

Musique :
- aborder l'œuvre de différents compositeurs, de régions ou pays autres,
- étudier différentes versions d'une œuvre,
- s'initier à la musique contemporaine,
- etc...

Lecture :
- composition d'un fond de bibliothèque pour l'association, qui pourra également alimenter le livre-service existant. Vos dons sont les bienvenus !
- rencontres avec des auteurs ou des éditeurs

Ciné-club :
- Une étude sur la faisabilité de diffusion est en cours

Généalogie :
- Aide sur les méthodes de recherche et sites à visiter

Et également la possibilité d'organiser divers évènements sur le patrimoine, les traditions, etc...
Pour prendre des renseignements, ou apporter vos dons de livres, une permanence aura lieu le mercredi de 15h à 17h à la Maison des Associations.

FINANCES :

RESULTAT PROVISOIRE COMMUNE 2019

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées. Le surcoût au niveau des charges de personnel consécutif au doublage pendant plusieurs mois du poste d'employé de voirie, est conforme aux prévisions du budget. Les autres postes sont également en phase.

Les recettes de fonctionnement sont légèrement supérieures aux prévisions.

INVESTISSEMENTS

Tous les investissements prévus ont été réalisés (RD211, toit de la salle des fêtes, plus plusieurs petits travaux de sécurisation des bâtiments et du matériel). Financièrement, les résultats sont faussés, car nous avons dû réaliser le crédit destiné aux travaux de la RD 211, en octobre, mais la première facture n'est arrivée qu'en décembre (!!!), et nous n'avons pas encore reçu le solde de remboursement de la TVA des travaux de 2017.

Nous aurons donc des restes à réaliser, en dépenses (les factures RD 211 manquantes – couvertes en grande partie par le crédit) et en recettes (les subventions que nous ne touchons qu'après preuve de règlement des factures, et le remboursement TVA...)

Globalement, l'année se termine selon les prévisions, le solde de l'année sera positif, en contrepartie le crédit pour le RD211 augmente notre taux d'endettement, sachant que la fin du crédit concernant la maison des associations en février 2020 remettra les remboursements de crédits au niveau des années précédentes.

QUELQUES TRAVAUX :

Quelques travaux : la toiture de la salle des fêtes, la reprise de la bordure Rue du Creux, la création d'un passage piéton pour les écoliers et le chantier de la RD 211, après la reprise de tous les réseaux, création de trottoirs larges pour sécuriser le passage des piétons et revêtement de la chaussée. Travaux à la caserne : avec l'agrandissement de la salle de réunion.

La communauté d'agglomération

CENTRE INTERCOMMUNAL RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Depuis le 1er janvier 2019, le CIAS de RLV remplace le service d'aide à domicile de RLV et le SIAD Riom-Limagne.

En prenant en charge cette compétence, RLV entend maintenir la qualité de service et élargir son territoire d'intervention pour en faire bénéficier l'ensemble des habitants de son territoire et de 12 communes de Plaine Limagne.

Le CIAS assure des missions d'aide à domicile :

Accompagnement extérieur, entretien du logement, du linge, courses, préparation des repas, aide à la prise des repas, aide à la toilette, aide aux transferts, compagnie, stimulation, surveillance Loisirs

Des soins infirmiers sur prescription médicale uniquement

De portage de repas. Livraison à domicile en liaison froide 7/7. Repas du soir livré si commande du repas de midi

Un EHPAD à Ennezat qui accueille des personnes âgées dépendantes, qui dispose de 82 lits, d'une unité de 12 places dédiée à la maladie d'Alzheimer et de 3 places d'hébergement temporaire (à compter du 1er janvier 2020).

Près de 200 agents interviennent auprès des usagers au quotidien.

Isabelle et Patricia vous accueillent du lundi au vendredi de 8h à 17h30 : 1 rue Jean Ferrat – 63720 ENNEZAT

04 73 63 81 34 – contact@cias.rlv.eu Plus d'infos sur le site www.rlv.eu rubrique Action Sociale

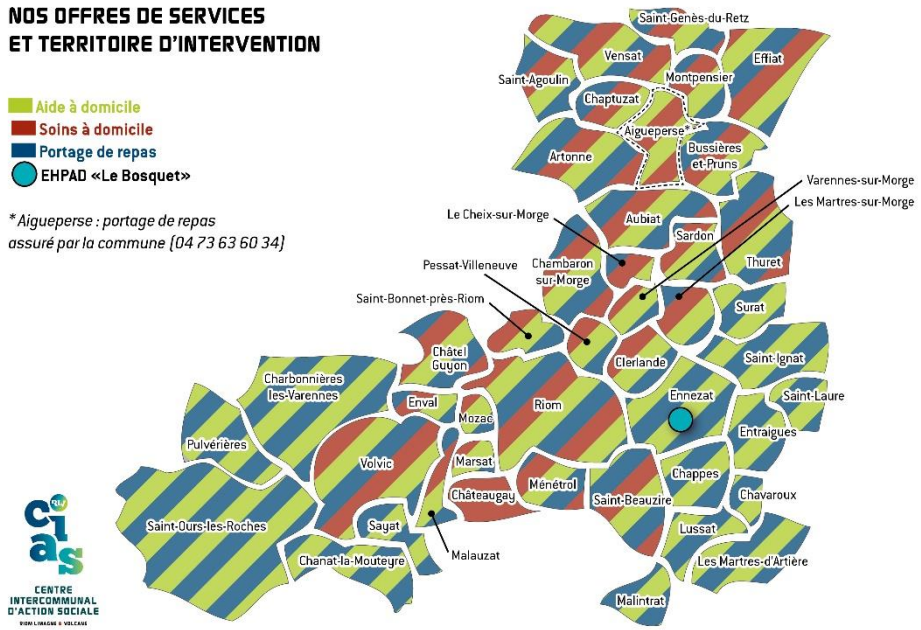

ESPACE INFO JEUNES Riom Limagne et Volcans.

Le 18 janvier 2020, Riom Limagne et Volcans ouvre un tout nouvel espace d'accueil et d'informations dédié aux jeunes de 15 à 30 ans.

Situé à Riom en centre-ville, il a vocation à informer et orienter le public sur de nombreux sujets tels que l'emploi, la formation, l'alternance, les jobs d'été, les stages, le logement, la mobilité, la santé, la citoyenneté, la création d'activité, etc.

Des ateliers et événements y sont organisés (écriture de CV, jobs dating, etc.) pour permettre à chacun de trouver des réponses à ses interrogations, ainsi qu'un accompagnement dans ses démarches.

R.L.V info jeunes ! 4-6 place Saint-Jean – 63200 RIOM

Ouvert mardi, jeudi et vendredi après-midi, mercredi et samedi en journée

04 73 64 16 12 infojeunes@rlv.eu Plus d'infos sur www.rlv.eu

BALINZAT

BALINZAT
vous propose :

- Des circuits de découverte du patrimoine de 14 communes de Limagne
- Des circuits de randonnée pédestre et de VTT

Et d'autres activités à découvrir sur le site Internet https://balinzat.wixsite.com/balinzat

Découverte du patrimoine

Avec Balinzat, partez à la découverte du paysage et du patrimoine historique, culturel et religieux de 14 communes de l'ancienne Communauté de Communes d'Ennezat.

Vous pourrez découvrir le long du parcours :

- Des villages avec des maisons en pisé ou pierre de Volvic, des églises, de nombreuses croix, des pigeonniers, des châteaux,
- Des cours d'eau (La Morge, Le Bedat, l'Artière, ...) parsemés de moulins et de ponts qui ont contribué au développement des villages.

Ces circuits ne présentent pas de difficultés particulières et peuvent être effectués seul, en famille ou entre amis, à pied ou à vélo.

Liste des communes à découvrir

- Chappes, Chavaroux, Clerlande, Ennezat, Entraigues, Malintrat, Les Martres d'Artière, Martres-sur-Morge, Lussat, Saint-Beauzire, Saint-Laure, Saint-Ignat, Surat, Varennes-sur-Morge.

Sur le site Internet :

https://balinzat.wixsite.com/balinzat vous trouverez pour chaque commune :

- La plaquette descriptive du circuit à télécharger et à imprimer
- Un livret de l'inventaire du patrimoine de la commune
- Des photos anciennes
- La trace GPS du circuit à télécharger

Randonnée pédestre

- La Côte Rouge, boucle de 15 km au départ de St-Laure
- Les Méandres de la Morge, boucle de 7km au départ des Martres-sur-Morge.

Randonnée VTT

- Les Javouls, boucle de 35 km au départ de Surat
- Le Bedat, boucle de 37.5 km au départ de St-Beauzire.

Les bénévoles de Balinzat vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020 et espèrent vous rencontrer sur les chemins de Limagne d'Ennezat.

Qui sommes-nous ?

L'association BALINZAT est une association intercommunale née en 2009 suivant la loi de 1901. BALINZAT a pour but de :
valoriser, animer et promouvoir les chemins de randonnées et le patrimoine, sur le territoire de la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat.

- proposer des actions d'entretien et d'aménagement des chemins.
- proposer des actions de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine.
- assurer directement avec l'Office de tourisme des activités de promotion du patrimoine local et des chemins.
- organiser des manifestations publiques en rapport avec ses activités.

En convention avec la Communauté d'agglomération RIOM LIMAGNE et VOLCANS, nous entretenons le suivi du balisage de 112 km de chemins balisés (circuits permanents cités ci-dessus). Cette activité ponctuelle est réalisée au printemps et en début d'été de façon à relever les travaux à réaliser à l'automne (implantation de poteau, mise en place de balises PVC).
Si cette activité vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter : par courriel : balinzat@orange.fr
Par mobile : 06 88 49 60 72
Par courrier : Balades en Limagne d'Ennezat (Balinzat), G. JAMMET, 1 chemin des Marnes 63720 MARTRES SUR MORGE

Réunions mensuelles conviviales les 2èmes mardis 20h dans une des 14 communes (préparation des manifestations, programme d'entretien des balisages...)

Nouveaux balisages :

Prévisions 2020 (Calendrier définitif sur le site Balinzat) :

-22 /03/2020 : les dizaines de Limagne (A pieds ,à VTT) à St Beauzire
- Avril, mai ou juin Prévision d'une randonnée patrimoine
-30/08/ 2020 : Circuits VTT Marcher ou Rouler Contre le Cancer à Ennezat

COMPOSTAGE PARTAGE:

Le Syndicat du Bois de l'Aumône et la commune de Varennes Sur Morge s'associent pour proposer un nouveau service :

Le compostage partagé.

Qu'est-ce que le compostage partagé ?

C'est la possibilité de pratiquer le compostage à l'échelle d'un quartier, d'un bourg, sur un site de compostage mutualisé, avec une installation adaptée. Généralement installé sur le domaine public, le composteur partagé permet aux habitants ne pouvant ou ne souhaitant pas composter à leur domicile, de réduire leur production de déchets tout en faisant un geste écocitoyen.

Un site de compostage partagé à Varennes sur Morge vient d'être installé derrière la Caserne. 10 personnes sont pour l'instant inscrites. Quelques règles sont à respecter et si l'essai est concluant, le compostage partagé pourra être étendu sur la commune.

NE PAS OUBLIER :

Les collectes ont lieu de 4 h 30 à 22 h 30. Il faut impérativement sortir son bac la veille au soir du jour de collecte et le rentrer une fois vide.

Je rappelle que chaque foyer possède ses propres bacs, ne pas déposer vos déchets dans les poubelles communales réservés aux déjections canines ou pour le passage.

Les grandes lignes pour 2020 (facturation 2021)

- Les tarifs restent inchangés pour les particuliers, par contre augmentation de tarif pour les dépôts de non recyclables et gravats pour les professionnels en déchetterie (car besoin de tri supplémentaire en raison de découverte régulière d'amiante dans les lots)... cela ne va pas arranger les dépôts sauvages...

- Le SBA rappelle que les bacs doivent être présentés fermés, donc les bacs trop remplis, et/ou avec des sacs posés dessus ou à côté risquent d'être comptabilisés 2 fois à l'avenir car ils sont levés deux fois par les opérateurs.

- Rupture de stock pour les composteurs individuels, victimes de leur succès, les commandes passées actuellement seront livrées en début d'année 2020

ASSOCIATION DES HAIES du PUY de DOME :

L'Association avait organisé mardi, 17 septembre une réunion d'information sur l'entretien et la taille des haies et des arbres.

Les employés municipaux et les élus des communes adhérentes à l'association étaient invités à participer.

Après la théorie présentée par Sylvie Monier, ingénieur à la Mission Haies, l'après -midi fut consacré à la pratique sur le terrain.

Une journée enrichissante.

L'association des Haies du Puy-de-Dôme a pour but de mobiliser les communes et de faire évoluer les regards du public sur le territoire pour une meilleure qualité environnementale. Informer et sensibiliser les divers utilisateurs de l'espace rural

sur les multiples fonctions des brise-vents, haies et autres écrans végétaux ; apporter un appui technique et administratif aux projets de mise en place ou de reconstitution de haies.

En 33 ans d'activités, l'association créée en 1986 et présidée par Claude Boilon a planté 82 km de haies et 73 ha de bosquets. Elle a publié deux guides, « Haies champêtres » et « Haies autour des maisons », disponibles dans les mairies et sur le site internet www.haiesdupuydedome.fr. Enfin, elle a réalisé deux films. Pendant trois ans, des animations éducatives dans les écoles ont permis aux écoliers de comprendre les différents rôles de la haie, et en même temps la faune vivant dans celle- ci.

PIANO A RIOM :

En introduction à sa 34ème édition, le festival Piano à Riom revient pour la troisième fois consécutive à Varennes sur Morge. Le dimanche 17 mai un duo de flûtes vous accueillera à l'église St Martin. (HL)

MEMO DU TRI A DOMICILE

A CONSERVER

Papiers, journaux, magazines, cartons, briques alimentaires...

Bouteilles et flacons en plastique...

Emballages en plastique rigide (pots, barquettes, blisters...)

Boîtes et emballages métalliques...

EN VRAC DANS LE BAC JAUNE

****

NE PAS IMBRIQUER LES DECHETS

Le VERRE se dépose dans les colonnes, à proximité de votre domicile

+ d'informations :
www.sba63.fr
04 73 647 444
conseilusager@sba63.fr

CALENDRIER DES COLLECTES 2020
Varennes sur Morge

Ordures Ménagères collectées le **JEUDI**

Emballages Recyclables collectés le **MARDI EN SEMAINE IMPAIRE**

janvier			février			mars			avril			mai			juin		
1	M Férié	01	1	S		1	D		1	M		1	V Férié		1	L Férié	
2	J		2	D		2	L		2	J		2	S		2	M	
3	V		3	L		3	M		3	V		3	D		3	M	
4	S		4	M		4	M		4	S		4	L		4	J	23
5	D		5	M	06	5	J	10	5	D		5	M		5	V	
6	L		6	J		6	V		6	L		6	M		6	S	
7	M		7	V		7	S		7	M		7	J	19	7	D	
8	M	02	8	S		8	D		8	M		8	V Férié		8	L	
9	J		9	D		9	L		9	J	15	9	S		9	M	
10	V		10	L		10	M		10	V		10	D		10	M	
11	S		11	M		11	M		11	S		11	L		11	J	24
12	D		12	M	07	12	J	11	12	D		12	M		12	V	
13	L		13	J		13	V		13	L Férié		13	M		13	S	
14	M		14	V		14	S		14	M		14	J	20	14	D	
15	M	03	15	S		15	D		15	M		15	V		15	L	
16	J		16	D		16	L		16	J	16	16	S		16	M	
17	V		17	L		17	M		17	V		17	D		17	M	
18	S		18	M		18	M		18	S		18	L		18	J	25
19	D		19	M	08	19	J	12	19	D		19	M		19	V	
20	L		20	J		20	V		20	L		20	M		20	S	
21	M		21	V		21	S		21	M		21	J Férié	21	21	D	
22	M	04	22	S		22	D		22	M		22	V		22	L	
23	J		23	D		23	L		23	J	17	23	S		23	M	
24	V		24	L		24	M		24	V		24	D		24	M	
25	S		25	M		25	M		25	S		25	L		25	J	26
26	D		26	M	09	26	J	13	26	D		26	M		26	V	
27	L		27	J		27	V		27	L		27	M		27	S	
28	M		28	V		28	S		28	M		28	J	22	28	D	
29	M	05	29	S		29	D		29	M		29	V		29	L	
30	J					30	L		30	J	18	30	S		30	M	27
31	V					31	M	14				31	D				

Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte

Je rentre le bac une fois vidé

Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert

Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune

Je sors mon bac quand il est plein

Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac